



## PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 26 septembre 2023 – 18 h30

Convoqué le 19 septembre 2023, le Conseil Municipal de la commune d'Eyrein s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, le mardi 26 septembre 2023 à 18h30, sous la présidence de Monsieur le Maire, Jean-François SALLES.

**Nombre de conseillers municipaux en exercice** : 13

**Nombre de conseillers municipaux présents** : 11

**Nombre de pouvoirs** : 0

**Présent(e)s** : SALLES Jean-François, AGNOUX Marie-Thérèse, NOILHAC Patricia, SAINNEVILLE Jean-Marie, GARCIA Sébastien, RIVIERE Patrice, LE MIGNON Marie-Pierre, HERMABESSIERE Patrick, MORENA Jean-Philippe, MAZEAU Mireille, , SABEAU Fabrice

**Excusée** : GRANCHER Isabelle

**Absente, non excusée** : CAUDIE Christelle

**Secrétaire de séance** : M. Sébastien GARCIA

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte.

### **A l'ordre du jour :**

- 1) Désignation du secrétaire de séance
- 2) Approbation du PV du 20 juillet 2023
- 3) Délibération M57
- 4) Changement de grade de Mme Patricia VIAMONT
- 5) Commission révision liste électorale
- 6) Instauration d'une prime « pouvoir d'achat »
- 7) Plan de financement multiservices
- 8) Définir une date pour la réunion travaux (destination Jardin des souvenirs)
- 9) Panneaux étang de la Chèze
- 10) Devis AXA Assurances
- 11) Informations sur la demande de panneaux photovoltaïques de M. Pierre BOUDRIE
- 12) Repas et colis de Noël
- 13) Questions diverses

### **Election du secrétaire de séance :**

M. Sébastien GARCIA est élu secrétaire de séance à l'unanimité des membres présents.

### **Approbation du PV du 20 juillet 2023**

Le PV est approuvé à l'unanimité des membres présents

### **Délibération M57**

Le conseil municipal à l'unanimité vote la mise en place de la M57 à partir de l'année 2024.

### **Changement de grade de Mme Patricia VIAMONT**

Le conseil municipal à l'unanimité vote l'intégration directe dans le grade d'ATSEM principal de 2<sup>ème</sup> classe (sans attendre de passer le concours) et décide par délibération la création de l'emploi après avoir effectué une déclaration de vacances d'emploi (délai d'attente de deux mois avant la nomination).

Toutefois le conseil souhaite que Mme Viamont termine au stage, à savoir sa dernière journée à Cahors.

### **Commission révision liste électorale**

M. Sainneville Jean-Marie est désigné membre de la commission de contrôle des listes électorales en remplacement de Mme Nadia DAUMARD.

### **Instauration d'une prime « pouvoir d'achat »**

A 6 voix POUR ET 5 ABSTENTIONS, le conseil municipal vote la prime « pouvoir d'achat » d'un montant de 300 euros pour tous les agents communaux.

### **Plan de financement multiservices**

M. le maire présente aux conseillers le plan de financement pour la création d'un commerce Multiservices et d'un logement.

<b>Dépenses Totales</b>	<b>424 729,80 € HT</b>		
Subventions DSIL		40%	169 891,92 €
Bonus développement durable		5 %	
Subventions Conseil Départemental		14 %	60 000,00 €
Subventions Région		20 %	84 945,96 €
Fonds Propres de la commune		26 %	109 891,92 €

Des subventions ont été demandées à l'Europe et à Tulle Agglo et sont en attente de réponse.

Les subventions totales ne pourront excéder 80%.

### **Définir une date pour la réunion travaux (destination Jardin des souvenirs)**

M. Hermabessière se charge de prendre contact avec M. Gaillard pour obtenir un devis.

D'autres devis vont être demandés.

La date sera fixée après réception des divers devis.

### **Panneaux étang de la Chèze**

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents refuse la pose de panneaux interdisant l'accès de l'étang de la Chèze aux camping-cars.

### **Devis AXA Assurances**

M. le maire informe son conseil municipal d'une demande faite auprès d'AXA Assurances afin de comparer les prix avec l'assurance GROUPAMA actuellement assureur de la commune.

### **Informations sur la demande de panneaux photovoltaïques de M. Pierre BOUDRIE**

Le maire informe son conseil que M. Pierre Boudrie demande la pose de panneaux photovoltaïques sur l'ensemble de ces bâtiments existants, soit 2 500m<sup>2</sup>.

### **Repas et colis de Noël**

Un repas de Noël sera proposé comme chaque année aux personnes de la commune de plus de 65 ans.

Un colis de Noël d'un montant de 30 euros environ sera offert aux personnes de plus de 75 ans ne désirant pas assister au repas.

Monsieur Fabrice Sabeau se charge de la réalisation des colis.

Un mot sera distribué à toutes les personnes de plus de 65 ans afin qu'elles s'inscrivent ou pas au repas, ainsi qu'aux personnes de plus de 75 ans pour qu'elles précisent leur choix : repas, colis ou rien.

### **Questions diverses**

► Le maire présente le devis de l'entreprise SAS Honoré d'un montant de 1 280,90 euros pour l'électrotintement de la cloche de l'église.

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents rejette le devis puisqu'actuellement la cloche tinte à 7h, 12h et 19h de façon normale.

► Mme Patricia Noilhac informe M. le Maire de la dangerosité du stationnement des gendarmes au passage à niveau de la Ganotte.

M. le maire doit appeler la gendarmerie pour les informer de cette demande.

► Mme Patricia Noilhac rappelle la demande faite par Mme Fourié de la pose d'un miroir à la sortie de son habitation.

M. le maire dit qu'il est prévu et sera posé très rapidement.

► Mme Patricia Noilhac demande si un ralentisseur (pas une écluse !) est prévu à la Ganotte. M. Saintonge de Tulle Agglo prévoit une chicane expérimentale.

► Mme Mireille Mazeau informe le conseil du très bon fonctionnement du site de compostage et de l'installation probable d'un autre site sur la commune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

*Le secrétaire de séance*  
*Sébastien GARCIA*

*Monsieur le Maire*  
*Jean-François SALLES*